

Codic lance le chantier du grand complexe commercial B'est

by Le Moniteur - lundi, septembre 28, 2015

<http://correspondances.fr/codic-lance-le-chantier-du-grand-complexe-commercial-best/>

« *B'est : le meilleur est à l'Est* », proclame fièrement le promoteur belge Codic, qui lance la construction, à Farébersviller, du premier grand complexe commercial de l'est mosellan.

Connu depuis 12 ans sous le nom de Grand Fare, le projet occupera 30 ha dont 55 000 m² de surfaces bâties en bordure de l'autoroute A 4, à une dizaine de km de la frontière allemande. Le complexe se composera de 5 bâtiments regroupant un hypermarché Carrefour, une galerie marchande de 48 boutiques, 23 moyennes surfaces, 4 restaurants et 4 000 m² réservés aux loisirs familiaux.

Le groupe a confié au cabinet d'architecture parisien SCAU la conception des bâtiments aux toits végétalisés et aux façades en bois dont les contours ondulés doivent se fondre dans le paysage verdoyant de l'est mosellan. Implanté au cœur du plus grand massif forestier d'Europe, le complexe commercial utilisera en partie du bois local. Les espaces verts réalisés par le cabinet francilien Architecture et jardins privilégient les essences locales et laissent intactes de grandes parcelles naturelles. Le promoteur s'inscrit à la fois dans la certification Breaam new construction 2013 pour le centre commercial et dans la norme HQE TM pour l'aménagement de l'ensemble du site.

Le groupement Demathieu&Bard- Eiffage engagera cet automne un chantier qui mobilisera 150 millions d'euros d'ici à sa livraison prévue fin 2017. Les travaux se dérouleront dans le cadre d'une charte signée d'objectifs durables conclue cet été entre Codic, le conseil départemental de la Moselle, la Ville de Farébersviller, la communauté de communes de Freyming-Merlebach, le Scot Val de Rosselle et deux associations de protection de l'environnement.

Le cabinet Egis bâtiment conseils veillera tout au long du chantier au respect de 17 objectifs de la charte. Outre son intégration paysagère, B'est devra veiller à son accessibilité en transports en commun, préserver la faune et la flore locale et offrir des espaces cultivables aux riverains. Ces impératifs sociétaux n'obèrent pas les ambitions commerciales du promoteur : Codic, qui conduit à Farébersviller son deuxième projet français après le complexe de La Croisette ouvert à Cannes en 2008, escompte 6 millions de visiteurs par an dans une zone de chalandise transfrontalière.